1. Identification

Identificateur de produit

Identité du produit Phosphoric Acid 5 - 40% (CHE-3030S)

Autres moyens d'identification; Nest pas applicable

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Produit chimique intermédiaire à utiliser dans la production d'engrais et d'autres produits phosphatés tels que les nettoyants acides et les alumines en aluminium. Peut également être utilisé dans le tannage du cuir, le vernis, la production de caoutchouc synthétique et le traitement de l'eau.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Chemtrade Logistics Inc. (Canada)
155 Gordon Baker Road Suite 300
Toronto, Ontario M2H 3N5
416-496-5856

Chemtrade Logistics Inc. (US)
90 East Halsey Road, Suite 200
Parsippany, NJ 07054
(800) 228- 8558

Secours

Téléphone No

Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (États-Unis et Canada)
CHEMTREC +1-800-424-9300
Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit

Service clientèle:

Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856
www.chemtradelogistics.com

2. Identification des dangers du produit

Cette FDS est alignée sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et sur le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 1B; H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1; H318	Provoque des lésions oculaires graves.

Éléments d'étiquetage

Danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

[Prévention] :

P260 Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire, une protection faciale.

[Réponse] :

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau, se doucher.

P304+340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin.

P301+330+331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

[Stockage] :

P405 Garder sous clef.

[Disposition] :

P501 Éliminer les contenus ou le conteneur conformément aux réglementations locales et nationales.

Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Ne contient pas de composant(s) répondant à une « définition » de substance perfluoroalkylée et polyfluoroalkylée (PFAS) selon la liste des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Acide phosphorique **Numéro CAS: 7664-38-2** **Synonymes : acide phosphorique à**	**30 - 60**	**Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 1B; H314: C ≥ 25 %** **Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 2; H315: 10 % ≤ C < 25 %** **Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319: 10 % ≤ C < 25 %**	**Pas de données disponibles.**

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.
*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.
Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact de composition sont retenus en tant que secret commercial au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA [29 CFR 1910.1200].

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.

Inhalation Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 30 minutes, en tenant les paupières écartées et consulter un médecin. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

Peau Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu. Tremper la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.

Ingestion En cas d'ingestion, rincez la bouche. Obtenir des soins médicaux immédiats. Restez au repos. Ne pas induire de vomissements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé

Le contact avec la peau provoque de graves brûlures cutanées. Provoque de graves dommages aux yeux.

Effets aigus sur la santé : Provoque de graves brûlures de la peau et des dommages aux yeux. Peut-être corrosif pour les voies respiratoires.

YEUX:Le contact provoque de graves dommages aux yeux. Provoque des dommages permanents à la cornée, iris, ou conjonctive avec rougeur, douleur, gonflement, vision floue, et des brûlures graves (Immédiat). Aucun effet retardé du contact visuel n'est prévu. Aucun effet chronique du contact visuel n'est connu. (IMMÉDIAT)

PEAU: Provoque une irritation sévère qui va progresser vers des brûlures chimiques. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, de la douleur, des brûlures cutanées graves et des cloques. (Immédiat). Aucun effet retardé du contact avec la peau n'est prévu. Aucun effet chronique du contact avec la peau n'est connu.

INHALATION : Peut-être corrosif pour les voies respiratoires. (IMMÉDIAT). Les aérosols et les brumes peuvent gravement endommager les tissus en contact et produire des cicatrices. L'exposition à des concentrations élevées peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonie chimique.

INGESTION:Peut causer des brûlures à la bouche, œsophage, et l'estomac. (IMMÉDIAT). Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure de la difficulté à avaler, une soif intense, des nausées, des vomissements, de la diarrhée et, dans les cas graves, un effondrement et la mort.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Peau

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Effets chroniques

Symptômes chroniques : L'exposition répétée par inhalation peut causer une altération de la fonction pulmonaire et des lésions pulmonaires permanentes.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaires En cas d'exposition ou de préoccupation, obtenez des conseils et des soins médicaux. Si un avis médical est nécessaire, ayez un contenant ou une étiquette de produit à portée de main.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction recommandés: Pulvérisation d'eau, produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau ou un gros jet d'eau. L'utilisation d'un gros jet d'eau peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux :La décomposition thermique peut produire des vapeurs toxiques d'oxydes de phosphore et/ou de phosphine Oxydes de phosphore

Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez une pression positive, un appareil respiratoire autonome (APRA) avec une pièce complète et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Portez des APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Ne pas fumées.

Risque d'incendie: Le produit n'est pas inflammable, mais peut brûler à des températures élevées.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Instructions de lutte contre les feux: N'entree pas dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire. Utilisez de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les contenants exposés. Retirer les contenants de la zone d'incendie si cela Peut-être fait sans risque. **Soyez prudent lorsque vous combattez un incendie chimique.**

Les réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Autres informations: Ne pas laisser les eaux de ruissellement de la lutte contre l'incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne touchez pas ou ne marchez pas à travers les matériaux déversés. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fournir une ventilation adéquate. Portez un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Voir la section 8.

Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. L'avez-vous les mains et les autres zones exposées

avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter la libération dans l'environnement.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

Méthodes de nettoyage : Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Transférer les matières déversées dans un conteneur approprié pour les éliminer. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

Pour l'isolation : Confiner tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. Comme mesure de précaution immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions. Ventiler la zone.

Neutraliser le produit résiduel dans le déversement à l'aide de carbonate de sodium ou de bicarbonate de sodium.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas entreposer à proximité de composés contenant du chlore.

Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. L'avez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Refermer soigneusement les récipients ouverts et les maintenir en position verticale pour éviter toute fuite. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matières incompatibles. Garder sous clé.

Se conformer à la réglementation applicable.

Matières incompatibles : Évitez tout contact avec des produits chlorés, des agents réducteurs puissants, des agents oxydants puissants, des alcalis, des métaux réactifs et des oxydes métalliques. Agents réducteurs puissants.

Tenir à l'écart d'agents oxydants et d'alcalins.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit chimique intermédiaire à utiliser dans la production d'engrais et d'autres produits phosphatés tels que les nettoyants acides et les alumines en aluminium. Peut également être utilisé dans le tannage du cuir, le vernis, la production de caoutchouc synthétique et le traitement de l'eau.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
7664-38-2	Acide phosphorique	ACGIH	1 mg/m³ 3 mg/m³
		OSHA	1 mg/m³
		NIOSH	TWA 1 mg/m³ STEL: 3 mg/m³
		Alberta	1 mg/m³ TWA 3 mg/m³ STEL
		Colombie-Britannique	1 mg/m³ TWA 3 mg/m³ STEL
		Manitoba	1 mg/m³ TWA 3 mg/m³ STEL
		Nouveau-Brunswick	1 mg/m³ TWA 3 mg/m³ STEL
		Terre-Neuve-et-Labrador	1 mg/m³ TWA 3 mg/m³ STEL
		Nouvelle-Écosse	1 mg/m³ TWA 3 mg/m³ STEL
		Territoires du Nord-Ouest	1 mg/m³ TWA 3 mg/m³ STEL
		Nunavut	1 mg/m³ TWA 3 mg/m³ STEL
		Ontario	1 mg/m³ TWA 3 mg/m³ STEL
		Île-du-Prince-Édouard	1 mg/m³ TWA 3 mg/m³ STEL
		Québec	1 mg/m³ TWAEV 3 mg/m³ STEV
		Saskatchewan	1 mg/m³ TWA 3 mg/m³ STEL
		Yukon	1 mg/m³ TWA 3 mg/m³ STEL

Contrôles de l'exposition

Respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez une protection respiratoire approuvée.

Yeux Portez des lunettes de sécurité chimique et un écran facial. **Lorsqu'il existe un potentiel d'éclaboussure plus élevé** (p. ex. chargement, déchargement, rupture de

	ligne, échantillonnage du produit), porter des lunettes de protection et un écran facial avec protection latérale et mentonnière : produits chimiques et résistants aux chocs.
Peau	Portez des gants résistants aux produits chimiques : Polychlorure de vinyle (PVC), nitrile, viton™ (une marque de commerce de la société Chemours), butyle ou caoutchouc butyle. Portez des vêtements résistants aux produits chimiques. **Lorsqu'il existe un potentiel d'éclaboussure plus élevé** (p. ex. chargement, déchargement, rupture de ligne, échantillonnage du produit), porter un casque de sécurité et un carénage d'éclaboussures chimiques, une veste résistante aux produits chimiques et des plantes ou une combinaison de dossard : PVC, néoprène, polyester enduit de PVC ou gore trilaminé en polyester. Suivez toutes les exigences affichées en matière d'EPI.
Contrôles d'ingénierie	**Contrôles de l'exposition Contrôles techniques appropriés :** Des fontaines d'urgence pour les douches oculaires et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.
Autres pratiques de travail	Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Gants chimiquement compatibles (p. ex. PVC, nitrile, viton butyle ou caoutchouc butyle), vêtements résistants aux produits chimiques (p. ex. PVC, néoprène, polyester enduit de PVC ou polyester trilaminé gore), et lunettes de sécurité et écran facial résistants aux produits chimiques. En cas de ventilation insuffisante: portez une protection respiratoire. **LORSQU'IL EXISTE UN POTENTIEL DE SPASH PLUS ÉLEVÉ** (p. ex. chargement, déchargement, rupture de ligne, échantillonnage du produit), porter un casque de sécurité et un carénage d'éclaboussures chimiques, une veste résistante aux produits chimiques et un pantalon ou une combinaison de dossard : PVC, néoprène, polyester enduit de PVC ou gore trilaminé en polyester. Suivez toutes les exigences affichées en matière **d'EPI ET** portez des lunettes de protection et un écran facial avec protection latérale et mentonnière: résistant aux produits chimiques et aux chocs. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails). Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. L'avez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	Clair, incolore, sirupeux
Odeur	Inodoure
Point de fusion / point de congélation (°C)	-6 °C (21.2 °F) for 20% H3PO4
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	100.8 °C (213.44 °F) for 20% H3PO4
Inflammabilité (solide, gaz)	Nest pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	**Limite inférieure d'explosivité :** Aucune information disponible **Limite supérieure d'explosivité:** Aucune information disponible
Point d'éclair	n'est pas applicable
Température d'auto-inflammation (°C)	n'est pas applicable
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
pH	0.5
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble dans l'eau.
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	17 mm Hg @ 20°C (68 °F) for 20% H3PO4
Densité	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Vitesse d'évaporation (Ether =1)	Aucune information disponible
Gravité spécifique	1.03 - 1.25

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Les réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage (voir rubrique 7).

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses et matériaux incompatibles.
Ne pas entreposer à proximité de composés contenant du chlore.

Matières incompatibles

Évitez tout contact avec des produits chlorés, des agents réducteurs puissants, des agents oxydants puissants, des alcalis, des métaux réactifs et des oxydes métalliques. Agents réducteurs puissants.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut produire des vapeurs toxiques d'oxydes de phosphore et/ou de phosphine Oxydes de phosphore

Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Estimations de la toxicité aiguë du produit	NA	NA	NA	NA	NA

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Acide phosphorique - (7664-38-2)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
7664-38-2	Acide phosphorique	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	1B	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles : Aucune information disponible

Symptômes et effets, aigus et différés :

Le contact avec la peau provoque de graves brûlures cutanées. Provoque de graves dommages aux yeux.

Effets aigus sur la santé : Provoque de graves brûlures de la peau et des dommages aux yeux. Peut-être corrosif pour les voies respiratoires.

YEUX:Le contact provoque de graves dommages aux yeux. Provoque des dommages permanents à la cornée, iris, ou conjonctive avec rougeur, douleur, gonflement, vision floue, et des brûlures graves (Immédiat). Aucun effet retardé du contact visuel n'est prévu. Aucun effet chronique du contact visuel n'est connu. (IMMÉDIAT)

PEAU: Provoque une irritation sévère qui va progresser vers des brûlures chimiques. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, de la douleur, des brûlures cutanées graves et des cloques. (Immédiat). Aucun effet retardé du contact avec la peau n'est prévu. Aucun effet chronique du contact avec la peau n'est connu.

INHALATION : Peut-être corrosif pour les voies respiratoires. (IMMÉDIAT). Les aérosols et les brumes peuvent gravement endommager les tissus en contact et produire des cicatrices. L'exposition à des concentrations élevées peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonie chimique.

INGESTION:Peut causer des brûlures à la bouche, œsophage, et l'estomac. (IMMÉDIAT). Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure de la difficulté à avaler, une soif intense, des nausées, des vomissements, de la diarrhée et, dans les cas graves, un effondrement et la mort.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Peau	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Effets chroniques	**Symptômes chroniques :** L'exposition répétée par inhalation peut causer une altération de la fonction pulmonaire et des lésions pulmonaires permanentes. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaires En cas d'exposition ou de préoccupation, obtenez des conseils et des soins médicaux. Si un avis médical est nécessaire, ayez un contenant ou une étiquette de produit à portée de main.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Acide phosphorique - (7664-38-2)	Pas de données disponibles	> 100.00, Daphnia magna	> 100.00, Desmodesmus subspicatus

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Écologie - Déchets : Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

Informations Supplémentaires : Le contenant peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

Section 14. Informations relatives au transport

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	UN1805	UN1805	UN1805
Nom d'expédition des Nations unies	Phosphoric acid solution	Phosphoric acid solution	Phosphoric acid solution
Classe(s) de danger pour le transport	**Classe:** 8 **Sous-classe:** Non applicable	**Classe:** 8 **Sous-classe:** Non applicable	**Classe:** 8 **Sous-classe:** Non applicable
Groupe d'emballage	III	III	III

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

Section 15. Informations réglementaires

Résumé sur les règlementations	La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.
Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):	Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classement NFPA
Santé (bleu) :3
Feu (rouge) :0
Réactivité (jaune) :0
Spécial (blanc) :ACID

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Acide phosphorique

eau

Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Section 16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique 06/13/2025

Numéro de fiche signalétique 4

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document